



Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.



Le SNALC

2^e syndicat chez les professeurs de l'enseignement secondaire **s'adresse aux parents**

Madame, Monsieur,

Vous avez probablement beaucoup entendu parler de la réforme du collège dans les médias. Énormément de mensonges, de choses partiellement ou totalement fausses ont jusqu'à présent été dites et répétées à la télévision, à la radio, sur les sites et les réseaux sociaux. Il est important que vous soyez désormais informés par ceux-là même qui auraient à appliquer cette réforme en 2016 si par hasard les textes n'étaient pas abrogés d'ici-là, à savoir les professeurs. Rappelons que l'application aura lieu en 2016 à tous les niveaux, donc probablement sans pouvoir disposer de manuels scolaires pour toutes les classes/disciplines.

Voici donc des faits, vérifiables dans la lettre du décret et de l'arrêté, incontestables.

Disciplines

Les heures d'accompagnement (généralement en français et mathématiques) qui venaient en + des heures de cours seront supprimées. L'horaire élève sera ainsi réduit.

Les heures de Technologie, SVT et Physique-Chimie seront globalisées en 6^e (4h pour l'ensemble). Un professeur de SVT pourra se retrouver à enseigner des choses qui relèvent de la Technologie, alors qu'il n'y est pas formé, et vice-versa. De plus, les élèves perdent ½ h de Physique-Chimie et ½ h de Technologie en 3^e.

L'horaire de LV2 est globalement augmenté (7,5h au lieu de 6h), mais réparti sur 3 ans, ce qui fait de moins bonnes conditions pour apprendre la langue (avec notamment des semaines à 2h de cours). De plus, la suppression des bilangues va entraîner des conditions de travail dégradées pour beaucoup de professeurs de LV2 (suppressions de postes, par exemple), qui ne va clairement pas leur permettre de maintenir voyages scolaires et échanges culturels.

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Ils n'auront pas lieu en + des heures disciplinaires, mais seront eux aussi pris dessus. Les professeurs ne disposeront d'aucun temps de concertation pour préparer ces « projets interdisciplinaires » dont l'organisation promet d'être très compliquée.

L'Accompagnement

On vous fait miroiter des heures d'accompagnement à tous les niveaux, dont 3h en 6^e. Ces heures ne viendront pas en + des heures disciplinaires : elles seront prises dessus ! Ainsi, un élève de 6^e aura 4,5h de français. Si le professeur de Français fait une heure d'accompagnement, l'élève n'aura plus que 3,5h de Français !

Sections, options, dispositifs

Les sections européennes seront toutes supprimées.

Les classes bilangues seront supprimées pour les élèves ayant fait anglais au primaire (93% des élèves). Il n'y a aucune garantie qu'elles soient conservées pour les autres élèves.

L'option Découverte Professionnelle 3h sera supprimée.

L'horaire consacré au latin / au grec (« enseignement de complément ») sera, dans le meilleur des cas, réduit d'1h par niveau.

On décidera localement de l'existence ou non de cet enseignement. L'horaire consacré aux langues régionales sous forme optionnelle (« enseignement de complément ») sera au maximum d'1h en 5^e, 2h en 4^e, 2h en 3^e.

Si cette réforme ne vous convient pas, nous vous invitons alors à nous soutenir dans notre demande d'abrogation des textes. Cette réforme ne fera pas mieux réussir les élèves, quel que soit leur niveau de départ. Elle leur offrira moins d'heures de cours (même s'ils ne faisaient pas d'options), ne leur permettra pas soit d'aller plus loin, soit de recevoir des heures en + pour mieux maîtriser les fondamentaux.

Nous comptons sur vous.

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_FGAF

Indépendant ▶ Laïc ▶ Humaniste ▶ Progressiste ▶ Sans compromission